

## Oui à la caisse unique et sociale

Il y a quelque temps, le débat sur l'assurance-maladie était dominé à la fois par l'inquiétude quant à l'augmentation des primes, avec leurs conséquences pour les classes moyennes, et par des propositions, dont notamment le Conseiller fédéral Couchepin se faisait le porte-parole, visant à modifier les règles pour que soient réduites les prestations de l'assurance de base (LAMal). De telles propositions impliqueraient une diminution des possibilités de soins pour les catégories de population à bas revenus et pour les personnes à la santé précaire, qui ne pourraient pas compenser la réduction des prestations de l'assurance obligatoire par des assurances complémentaires (LCA), coûteuses et réservées aux personnes en bonne santé.

La caisse unique et sociale, bien que cela n'apparaisse pas tout de suite, permet de sortir de ce pénible dilemme à travers une profonde réforme du financement, de l'organisation et de la surveillance de l'assurance-maladie :

- primes en fonction de la capacité contributive ; les hauts et très hauts revenus assumeront une beaucoup plus grande part des coûts de la santé, voire de leur augmentation
- une caisse unique aurait une position plus forte pour maîtriser l'évolution des coûts ; cette maîtrise constituerait un critère de gestion fondamental
- on obtiendrait également une meilleure connaissance et un plus grand contrôle de l'évolution du système grâce à la surveillance exercée par un organisme tripartite où seraient représentés
  - les médecins, pharmaciens et hôpitaux
  - les pouvoirs publics
  - les assurés, c'est-à-dire les citoyens

Cette surveillance contribuerait à ce que les décisions soient prises en fonction des besoins de la population. On doit en effet pouvoir s'attendre à ce qu'une grande partie des représentants des assurés, une partie des médecins et la plupart des représentants des pouvoirs publics se préoccupent en premier lieu d'offrir à tous une prise en charge économique mais suffisamment étendue des soins et des traitements.

Si de telles questions sont abordées de façon judicieuse, alors il ne fait aucun doute que dans une perspective d'action sociale, c'est la caisse unique et sociale qui doit avoir notre préférence.

Association Jurassienne pour l'Action Sociale (AJAS)